

Objet : Annulation et report de l'AG de la MEB

Chers adhérents,

En raison des consignes de la Préfecture de l'Isère (applicables depuis le 28 septembre), nous sommes contraints d'annuler la tenue de l'Assemblée Générale de l'association qui devait avoir lieu ce samedi 10 octobre 2020.

En effet, nous avons estimé qu'elle ne pouvait avoir lieu dans des conditions acceptables, compte tenu de l'interdiction jusqu'à nouvel ordre, des rassemblements associatifs de plus de 30 personnes. Nous ne souhaitons pas limiter la participation des familles en refusant leur présence au-delà de ce plafond, alors même que le projet de l'association met en avant l'investissement des parents et la coéducation.

L'Assemblée Générale devant réglementairement se tenir avant la fin novembre 2020 et avec les incertitudes sur la possibilité de la réaliser en présentiel d'ici là, nous allons l'organiser à distance. Toutes les modalités vous parviendront par mail prochainement afin que chaque famille puisse participer à la vie de l'association en adéquation avec les contraintes actuelles.

Vous pouvez d'ailleurs proposer votre candidature à l'élection du Conseil d'Administration, en envoyant un mail avant le jeudi 22 octobre ou en prenant contact par téléphone (04 76 21 96 06). Plus notre Conseil d'Administration sera étoffé avec la présence de nouveaux parents, plus la vie associative sera dynamique.

Nous avons bien conscience que cette organisation n'est pas idéale mais il convient de nous adapter à la situation du moment et continuer à mettre en œuvre le projet.

Le centre de loisirs ouvrira donc ses portes normalement pour les vacances d'automne (du 19 au 30/10) pour accueillir vos enfants et leur proposer un programme d'activités variées.

En cette période difficile, il nous paraît plus que jamais important de poursuivre ce qui peut l'être, avec le sourire !

A très bientôt,

L'équipe de la MEB.